

Réunion plénière du 25 octobre 2018 du Comité d'établissement IBM Montpellier

Déclaration du bureau du CE

À la suite des ordonnances du gouvernement et à un accord de « découpage » de la part de la direction d'IBM, avalisé par des organisations syndicales complaisantes et intéressées, ce jour, jeudi 25 octobre 2018, a lieu la dernière réunion plénière du Comité d'Etablissement d'IBM Montpellier.

L'histoire de ce dernier a commencé en 1965 et a connu un virage important à partir de 1993 où une nouvelle majorité d'élus, pugnaces et combattifs, s'est employée à imposer ses prérogatives économiques et à arrêter les spoliations des subventions dues au CE.

Des années de procédures, la direction d'IBM étant jusqu'au-boutiste, ont permis au comité de Montpellier d'obtenir le versement de la subvention de fonctionnement et de baser le calcul de la contribution patronale et de la subvention de fonctionnement sur la masse salariale compte 641. Grâce à ces démarches judiciaires, le CE de Montpellier a pu reverser au personnel du site près de 5 millions d'euros au titre du CLI.

Dans le même temps, des actions ont été menées au coté des salariés pour éviter des mutations arbitraires à l'usine d'Essonne, pour dénoncer le dol d'IBM dans le cadre du projet DSIE et ordonner la réintégration des salariés de cette fantomatique entreprise, pour faire condamner IBM dans le cadre de reclassements payants, pour mettre en place un PSE en 2012 et éviter ainsi des licenciements sur le site...Il en est de même pour tous les PSE qui ont suivi et qui ont décimé les effectifs d'IBM France.

Un grand merci donc aux élus qui ont fait prévaloir les intérêts des salariés avant les leur, en particulier à Jean Claude Arfelix et Jean Paul Faveraud.

En conclusion, une grande page du site de Montpellier se ferme et nous aimerions dire longue vie au CSE Sud mais connaissant les agissements de la direction d'IBM, son existence risque d'être très courte.